

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ : CERTIFICAT D'ETUDES DE CRIMINOLOGIE ET DE SCIENCES PÉNALES

TYPE DE DIPLÔME

Diplôme université niv. form. bac

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

DOMAINE D'ÉTUDE : Droit pénal et sciences criminelles

Domaine : Droit et Sciences politiques

Présentation

Spécificités

- L'inscription au DU ne permet pas de bénéficier du statut étudiant.

Objectifs

L'Institut de Criminologie et de Sciences pénales créé en mars 1924, a un double objet :

- Développer les études criminologiques par des exercices pratiques, par des visites pénitentiaires et par la direction de travaux originaux publiés dans la bibliothèque de l'Institut.
- Organiser par un enseignement approprié une préparation technique et professionnelle pour toutes les personnes qui se destinent à une fonction qui participe à l'œuvre de prévention criminelle.

L'Institut comprend une salle de travail avec bibliothèque spécialisée et dispense les enseignements qui préparent à l'obtention du **certificat d'études de criminologie et de sciences pénales**.

L'enseignement en vue de ce certificat est organisé annuellement, sous le contrôle du Président de l'Université des Sciences Sociales, par le Directeur de l'Institut de Criminologie et de Sciences Pénales

ÉTABLISSEMENT

Université Toulouse 1 Capitole

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Renseignements

Institut de Criminologie et de Sciences Pénales Roger Merle
bureau AR 247 et AR 249 - 2^e étage
2 RUE DU DOYEN GABRIEL MARTY
31042 TOULOUSE CEDEX 9
05.61.63.36.14

Service Universitaire d'Information et d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle

Contact scolarité

Benjamin Goulesque
Bureau AR 251
benjamin.goulesque@ut-capitole.fr

Condition d'accès

Aucun grade universitaire n'est requis pour suivre les cours et exercices ou pour s'inscrire en vue du certificat. L'inscription ne permet pas de bénéficier du statut d'Etudiant.

Inscription

- Inscription en procédure "**Tout présentiel**"
- Pour les étudiants régulièrement inscrits à UT1 en 2016-2017 dans une autre formation : Possibilité d'**inscription web complémentaire** au DU du 19 septembre au 9 octobre.

Contenu de la formation

Module 1 : enseignements fondamentaux

Droit pénal général (Licence 2 Droit) 30h

procédure pénale (Licence 2 Droit) 30h

Module 2 : enseignements complémentaires

Droit pénal spécial (Master 1 Droit privé sciences criminelles) 30h

Droit pénal des affaires (Master 1 Droit privé sciences criminelles) 30h

Criminologie et science pénitentiaire (Master 1 Droit privé sciences criminelles) 30h

Module 3 : enseignements pratiques

Pratique des parquets 10h

Psychiatrie et psychologie criminelle 20h

Médecine légale 10h

Police technique 10h

Police scientifique 10h

Problèmes sociaux posés par la délinquance 10h

Pratique des droits de la défense 10h

Pratique de l'application des peines en milieu carcéral 10h